

Il était temps : enfin une aide pour les jeunes inspirée de l'Allocation d'Autonomie à l'Assemblée Nationale !

Hier, Aurélien Taché et Émilie Carriou, député·e·s et membres des Nouveaux Démocrates ont déposé une proposition de loi visant à instaurer une “allocation d’émancipation de la jeunesse”. Cette allocation reprend l’Allocation d’Autonomie portée par l’UNEF depuis longtemps et sur laquelle la Présidente de l’UNEF revenait le 9 février dans une tribune publiée par *Libération*.

Les étudiant·e·s sont les victimes directes d’un système de protection sociale défaillant depuis des années

La crise de la Covid19 a fait exploser la précarité déjà installée des étudiant·e·s et plus largement de la jeunesse. En effet, depuis 16 ans, l’UNEF réalise son enquête annuelle sur l’évolution du coût de la vie étudiante et le constat est sans appel : **non seulement le coût de la vie augmente chaque année mais il augmente quasi-systématiquement d’un montant supérieur à celui du reste de la population.**

Face à cela, notre système d’aides sociales dans l’Enseignement supérieur est totalement défaillant. Il est **injuste** (73% des étudiant·e·s n’y ont pas accès), **insuffisant** (même l’échelon maximal de bourse est largement en dessous du seuil de pauvreté), **incohérent** (la demi-part fiscale bénéficie aux familles les plus aisées) et **infantilisant** (prise en compte du revenu des parents). Résultat : nous n’avons que deux choix pour nous en sortir, le salariat ou la dépendance familiale. **Aucune de ces deux situations n’est souhaitable mais la crise actuelle a surtout démontré à quel point cet équilibre était fébrile.** La solidarité familiale s’est affaiblie et nous avons perdu nos jobs étudiants. Nous nous retrouvons donc à grossir les rangs des distributions alimentaires, en détresse psychologique et certain·e·s finissent par se donner la mort. **Il faut mettre fin à ce système et enfin nous garantir un filet de sécurité.**

L’Allocation pour l’émancipation de la jeunesse, inspirée de l’Allocation d’Autonomie est urgente

L’Allocation pour l’émancipation de la jeunesse, inspirée de l’Allocation d’autonomie que défend l’UNEF depuis des années, permettrait enfin de protéger socialement notre génération et de soutenir les jeunes souhaitant faire des études. Cette aide, ne pouvant être inférieure au seuil de pauvreté et calculée en fonction de la situation de l’étudiant·e et non de ses parents garantirait l’autonomie de notre génération. Notre société doit faire le choix d’offrir réellement un avenir dont il·elle·s sont maître·sse·s aux jeunes, comme l’a fait le

Danemark dans les années 90. Si cette allocation répond aux besoins des jeunes en formation, elle doit être **associée à l'extension du RSA aux moins de 25 ans** pour les jeunes en recherche d'emploi.

Après le mépris, l'empathie et les déclarations d'intention, le Gouvernement et la majorité doivent maintenant prendre leurs responsabilités !

Depuis le début du quinquennat, le Gouvernement a enchaîné les mesures visant à précariser les jeunes : baisse et gel des APL, hausse des frais d'inscription, création de la CVEC, suppression de l'Aide à la recherche au premier emploi etc... Les mesures prises récemment, peinent à compenser les difficultés que le Gouvernement a lui-même créées en début de mandat et ne répondent certainement pas à la situation actuelle. **L'UNEF enjoint donc le Gouvernement à cesser l'infantilisation, le mépris, les déclarations d'empathie et a enfin agir en soutenant cette proposition de loi.**

Dans le contexte que nous vivons, il est salutaire que le Parlement se saisisse de l'opportunité de réformer notre système d'aides sociales dans l'Enseignement supérieur. **L'UNEF appelle l'ensemble des député·e·s à se saisir de ce débat important et à accorder enfin à la jeunesse en formation le statut qu'elle mérite.**

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr